



Problème de voirie dans une impasse privé

Par **CLOS DU HALAGE**, le **18/06/2014** à **18:04**

bonjour
je suis propriétaire ainsi que 14 autres personnes, nous sommes dans une impasse privée de 15 maisons. Le permis de construire délivré le 18/7/2000, modifié le 10/9/2001, récolement de travaux du 27/3/2003, refus de conformité du 7/4/2003, nouvelle visite après travaux les 7/9/2007 & 2/10/2007, rapport brigade pompiers le 11/10/2007 (nous avons une bouche incendie), enfin un certificat de conformité accordé le 29/10/2007.
NOUS AVONS eu des problèmes avec le promoteur "PARIS ROMOTION" qui ont se sont étalés sur plusieurs années pour enfin se conclure en 2007.
Aujourd'hui je me tourne vers vous pour un conseil.
Nous avons un problème de voirie avec les pluies la chaussée s'est endommagée, il y a eu un petit trou, ensuite plus grand, nous avons sondé le sol il se trouve que le sable s'est tassé et la chaussée manque de s'effondrer, nous ne connaissons pas l'étendue des dégâts, il faut dire que lors de la construction la chaussée avait été mal faite, le promoteur la refait mais pas très correctement, que faire?